

Le 8 décembre 2020

## DECISIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA LIGUE NATIONALE DE BASKET DU 8 DECEMBRE 2020

L'Assemblée Générale de la Ligue Nationale de Basket s'est réunie en visio-conférence aujourd'hui mardi 8 décembre 2020, afin de valider plusieurs résolutions concernant le déroulement des Championnats Jeep® ELITE et PROB.

### Concernant les Championnats Jeep® ELITE et PRO B

Au vu des aides financières attribuées par le Gouvernement, l'Assemblée Générale a décidé qu'au cours du mois de décembre 2020 et pour les deux divisions, chaque équipe participera à 1 match de championnat à domicile à huis clos.

Pour la partie du mois de janvier 2021 qui demeurerait sans public seront joués en priorité les matches des huitièmes de finale de Coupe de France, ET :

- Pour les équipes de Jeep® ELITE : 1 journée de championnat, les équipes ne disputant pas de compétition européenne recevant la rencontre
- Pour les équipes de PRO B : 2 journées de championnat, chaque équipe jouant un match à domicile à huis-clos.

Les matches ainsi disputés aux mois de décembre 2020 et janvier 2021 seront, en priorité les matches ayant fait l'objet d'un report depuis le début du championnat.

## Concernant la fin de saison des Championnats Jeep® ELITE et PRO B

### Fin de saison pour la Jeep ELITE

Dans l'hypothèse où la saison régulière est disputée jusqu'à son terme et qu'il ne sera manifestement pas possible d'organiser des Playoffs dans les conditions prévues par les règlements, **l'Assemblée Générale a donné mandat au Comité Directeur pour organiser la fin de saison** parmi les 5 options suivantes :

1. Les Playoffs de Jeep® ELITE sont remplacés par un final 8
2. Les Playoffs de Jeep® ELITE sont remplacés par un final 4
3. Les Playoffs de Jeep® ELITE sont remplacés par des Playoffs au meilleur des trois matchs entre les 8 premiers de la saison régulière
4. Les Playoffs de Jeep® ELITE sont remplacés par des Playoffs au meilleur des trois matchs entre les 4 premiers de la saison régulière
5. Les Playoffs de Jeep® ELITE sont remplacés par une finale au meilleur des trois matchs entre les 2 premiers de la saison régulière

### Fin de saison pour la PROB :

L'Assemblée Générale n'a pas confié de mandat au Comité Directeur pour définir la fin de saison Pro B, dans l'hypothèse où la saison régulière serait disputée jusqu'à son terme et qu'il ne serait pas possible d'organiser des Playoffs dans les conditions prévues par les règlements.

### Fin de saison régulière sans Playoffs

Dans l'hypothèse où la saison régulière (34 journées) est disputée jusqu'à son terme et qu'il est manifestement impossible d'organiser des Playoffs, il est décidé que le club classé premier de chaque championnat est déclaré champion de France.

Les clubs classés 17ème et 18ème de Jeep® ELITE sont relégués en PRO B.

Accession Jeep® ELITE : Le club classé 1er de la saison régulière de PRO B et le club classé 2ème de la saison régulière de PRO B accèdent sportivement à la Jeep® ELITE

Les clubs classés 17ème et 18ème de PRO B sont relégués en NM1.

## **Impossibilité de finir la saison régulière / Application du Ranking (au moins 50 % des journées de championnat jouées)**

Conformément à la résolution 8 de l'Assemblée Générale du 27 mai 2020, l'Assemblée Générale reconnaît qu'il est prioritaire de terminer la saison régulière et qu'en cas d'impossibilité d'y parvenir, il sera fait application du Ranking pour déterminer l'attribution des titres de Champion de France ainsi que les promotions/relogations dans chaque division pour les situations où le classement sportif ne permettrait pas mathématiquement de les définir.

## **Nouvelle Compétition Espoirs**

L'Assemblée Générale a enfin décidé la mise en place d'une nouvelle compétition Espoirs. Pour des raisons économique et sanitaire, la formule de Championnat de France espoirs débutée en septembre 2020 est remplacée par une nouvelle formule.

La nouvelle formule de compétition se décompose comme suit :

La première phase se disputera sous la forme d'un championnat composés de deux poules de 9 équipes avec matches aller/retour.

A l'issue de ces matches, un Trophée du Futur sera organisé sur un site unique. Celui-ci rassemblera et opposera les 4 premiers de chaque poule. Si l'équipe organisatrice du trophée est un club de Jeep® ELITE, son équipe espoir est alors automatiquement qualifiée et remplace le 4ème de sa poule si elle est classée entre la 5ème et la 9ème place.

Le vainqueur du Trophée du Futur se verra décerner le titre de Champion de France Espoirs.

## **CONTACT PRESSE**

LNB : Arnaud SEVAUX /arnaud.sevaux@lnb.fr / 06 07 17 12 83